

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/PUB(2006)23

Paris, le 19 octobre 2006

Etude de l'OCDE et de l'OMS sur le système de santé suisse

Le système de santé suisse a atteint des résultats importants : l'état de santé et la couverture universelle des soins sont bons, mais ces succès ont un coût très élevé. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus l'OCDE et l'OMS dans une étude récente. Les deux organisations mettent en avant la qualité du système de santé dans notre pays et recommandent de maîtriser les dépenses, qui sont élevées.

La comparaison du système de santé suisse avec les autres pays de l'OCDE est plutôt bonne. Sa couverture par l'assurance-maladie universelle offre un accès à un large éventail de prestations médicales modernes, et les patients sont très largement satisfaits des soins qui leur sont dispensés. Cependant, la part des dépenses de santé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est la deuxième de la zone OCDE (après les Etats-Unis). Pourtant, d'autres pays de cette zone offrent d'aussi bonnes, voire de meilleures prestations à moindre coût.

Ainsi, en 2003, la Suisse a consacré à la santé 11,5 % de son PIB, contre 8,8 % dans l'OCDE. Par ailleurs, les dépenses ont constamment augmenté, progressant de 3,4 points de pourcentage du PIB entre 1990 et 2004, contre 1,5 point de pourcentage en moyenne dans l'OCDE. Le niveau élevé des dépenses de santé reflète, par rapport aux autres pays de l'OCDE, une offre généreuse et le prix élevé des prestations.

Le vieillissement de la population et les nouvelles technologies de la santé laissent penser que les dépenses vont continuer d'augmenter en Suisse, suscitant des préoccupations en ce qui concerne la viabilité financière du système. "La Suisse doit développer des politiques plus efficaces si elle veut mieux maîtriser ses dépenses de santé à l'avenir", indique John Martin, Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE.

Alors que les dépenses générales de santé sont élevées en Suisse, la part qu'elle consacre à la prévention des maladies et à la promotion de la santé est seulement de 2,2 %, comparé à une moyenne de 2,7 % dans l'OCDE. "Investir dans des programmes de prévention et de promotion de la santé aiderait les autorités sanitaires suisses à concentrer leurs efforts sur des problèmes particulièrement préoccupants pour la santé publique (comme la consommation de tabac et d'alcool) ou ayant fait, dans le passé, l'objet d'une attention insuffisante (comme la santé mentale et l'obésité). C'est en ciblant les groupes à risque que l'on permettra à l'ensemble de la population de bénéficier de la promotion de la santé et de la prévention des maladies", souligne le docteur Marc Danzon, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe.

Le rapport recommande de prendre des mesures afin d'accroître l'efficacité du système de santé suisse. Les mécanismes actuels de paiement aux médecins et aux hôpitaux – ex. les rémunérations à l'acte ou par journée d'hospitalisation – n'incitent pas à augmenter l'efficacité ; le rapport recommande donc de considérer de nouvelles méthodes de paiement des soins. Ainsi, dans le domaine hospitalier, un système de rémunération prospectif basé sur des forfaits par pathologie permettrait d'augmenter l'efficacité et de réduire la durée des séjours. Dans le domaine ambulatoire, on pourrait envisager un système plus axé sur le médecin référent ou le médecin de famille et moins sur la rémunération à l'acte.

JT03216238

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

Si les autorités suisses envisagent de maîtriser les dépenses en introduisant plus de concurrence, elles devraient limiter les possibilités pour les assureurs de sélectionner les assurés sur la base de leur profil de risque. Les assureurs devraient passer des contrats avec les prestataires de soins sur la base de la qualité. Les assurés devraient rechercher la meilleure couverture aux meilleurs prix. Une concurrence accrue sur le marché des médicaments non brevetés (comme les génériques) ferait baisser le prix des médicaments. La concurrence entre les assureurs et les prestataires de soins devrait dépasser les frontières cantonales.

En Suisse, le financement des soins par les primes d'assurance demeure régressif et les dépenses "out-of-pocket" des assurés sont élevées par rapport à la plupart des pays de l'OCDE. Pourtant, le système actuel de subventionnement des primes et les exemptions de participation aux coûts permettent aux groupes vulnérables d'avoir un bon accès aux prestations de santé. Toutefois, des différences importantes subsistent entre les cantons quant aux niveaux des aides et à leurs conditions d'obtention. C'est pourquoi le rapport recommande la mise en place de standards nationaux minimaux.

Enfin, une amélioration des performances à plus long terme suppose de modifier la gouvernance du système de santé. Malgré la petite superficie du territoire et le peu d'habitants, la Suisse compte 26 systèmes semi-autonomes, ce qui rend difficile l'élaboration de politiques nationales cohérentes ainsi que la création de marchés concurrentiels pour l'assurance-maladie, les services de santé et les médicaments.

Le rapport recommande donc la mise en place d'une loi-cadre globale pour la santé, qui intégrerait la législation actuelle sur l'assurance-maladie, les futures politiques de prévention, la collecte de données de santé au niveau national et la surveillance de l'efficacité du système sanitaire. Elle exposerait également les objectifs nationaux et les responsabilités en matière de financement, et garantirait que l'assurance-maladie et l'offre soient disponibles sur une base géographique plus large.

Pour des informations complémentaires ou obtenir une copie du rapport, les journalistes sont invités à contacter la Division des relations avec les médias (<mailto:news.contact@oecd.org> ou tel. 33 1 45 24 97 00).

Examens de l'OCDE des système de santé Suisse est en vente en format papier ou en format électronique via la [Librairie en ligne](#) de l'OCDE. Les abonnés et les lecteurs des institutions abonnées peuvent consulter l'étude via [SourceOCDE](#).